(26-5-1953) LE PROGRES

APRÈS L'ACCIDENT DE THURINS

3 Suite de la première page

Le rapport consernant la prise de sang est parvenu dans l'après-midi au Parquet. On aurait relevé un pourcentage de 2 gr. 5 d'alcool, alors que la saturation est à 2 grammes.

Pour l'instant, aucune communication officielle ne nous a été faite par le Parquet.

A la clinique de Saint-Martin-en-Haut, le receveur du car, M. Morefon et sa jeune femme, ont été confrontés avec Jacquard. Mais on ne connaît pas encore le résultat de cette confrontation.

Par contre, un autre témoin, Mme Courbière, une restauratrice qui refusa de servir une consommation à Jacquard, en raison de son état, est formelle :

« Je ne pouvais, dit-elle, décemment lui servir du vin. »

Lors de la confrontation qui suivit, la chauffeur n'a pas nié le fait.

En fin d'après-midi, un autre témoignage intéressant au plus haut point a été recueilli à Thurins. Une femme a déclaré nettement que le car, peu avant l'accident, zigzaguait dangereusement et que des cris d'effroi s'élevaient parmi les voyageurs.

Par contre, le conducteur de la 203 doublée par le car, peu avant l'accident, s'est présenté lundi matin à la gendarmerie de la Demi-Lune, il s'agit de M. Charles Clavière, 35 avenue Victor-Hugo, à Tassin.

M. Clavière estime que, roulant prudemment à la cinquante, il fut doublé assez rapidement par Jacquard. Il ne vit pas l'accident, ce fut sa femme qui en fut témoin : « Regarde, regarde, dit-elle, le car... le car... ».

A un moment-là, le véhicule labourait la murette de terre bordant la route. Dans un nuage de poussière, il bascula après avoir fauché un poteau. C'étaient ensuite des « tonneaux » mortels jusqu'au ruisseau.

Ajoutons que M. et Mme Clavière furent de ceux qui en' ces premières minutes se dévouèrent pour porter secours aux victimes.

Philippe Jacquard, en fin d'après-midi, a été inculpé d'homicide involontaire et d'inobservation des règlements. Il sera vraisemblablement transféré à l'infirmerie de la Maison d'arrêt dès que son état le permettra.

Simples questions

Et maintenant ? Le transport de justice qui, hier, suscitait la curiosité de la foule rassemblée par le marché de Saint-Martin-en-Haut, n'est plus qu'un simple souvenir.

On pensait, ce matin, que seraient établies, rendues publiques, les circonstances exactes de la catastrophe. Erreur. On s'est heurté à une consigne d'un silence rigoureux.

Que doit-on penser ? Que doivent penser les parents, les amis des victimes, des bruits, des déclarations faites publiquement par des témoins ?

Est-il exact, par exemple, que des voyageurs, pressentant un danger, ont préféré attendre le car suivant, plutôt que de prendre celui qui devait rouler dans le ravin ? Quelle était la nature du « danger » pressenti ?

D'autres déclarations troublantes, en disent long sur les instants qui précédèrent le départ du car.

Est-il bien nécessaire, en de pareilles circonstances, de faire preuve d'autant de « discrétion » ?

Si des fautes ont été commises, qu'on les reconnaisse loyalement, mais, de grâce, qu'on n'en fasse pas un mystère...

Toutes les victimes sont identifiées

Toutes les victimes de cette douloureuse tragédie de Pentecôte sont maintenant identifiées. L'homme inconnu qui avait succombé dimanche soir, à son arrivée à l'hôpital Edouard-Herriot, a été reconnu hier par une amie. Il s'agit de M. Pierre Bajot, 60 ans, ancien cafetier, domicilié 117, cours Richard-Vitton.

Les corps des trois personnes tuées sur le coup : Mlle Simone Voile, 46 ans, sténo-dactylo, demeurant 33, rue Verlaine-Sardon ; Mme Haidi, 77 ans, 13, rue de la Bussière, Oullins, et une jeune femme de 25 ans, présumée être Mlle Georgette Roy, Tassin-la-Demi-Lune, ont été déposés à l'Institut médico-légal à Lyon.

On sait que, d'autre part, sont décédés sur les lieux de l'accident, ou pendant leur transfert dans les hôpitaux : Mme Alphonsine Venanti, 64 ans, 15, rue Ornano, Lyon ; Mlle Jeanne Point, 25 ans, 7, rue Lavernent-Vibert, Lyon ; le petit Antoine Pusineri, 5 ans, demeurant rue Tronchet, à Paris et Mme Yvonne Roy, 58 ans, mère de Georgette Roy, habitant Tassin-la-Demi-Lune.

L'état des blessés

Parmi les blessés hospitalisés, dimanche soir, à l'hôpital E.-Herriot, seule Mme Pellerier a pu regagner son domicile.

Des autres, trois seulement, semblent être atteints assez gravement. Ce sont : M. Paul Gatier, 52 ans, 13, rue Bély, Lyon, et Mmes Lagron, 58 ans, 65, rue Saint-Georges, et Rose Rebuffet, 63 ans, 15, rue Sainte-Marie, à Lyon.

Par contre, M. Jean Godda et ses enfants Christian et Josslyne ; Mme Gatier et ses filles, Marcelle et Paulette ; Mme Ricaud, 7 ailes Antoine ; M. Antoine Garbit, 3, rue Carauillat ; M. et Mme Guyonnet et leur fille, Michèle, 8, rue Saint-Maurice ; Mlle Elle Pelletier, 16, rue Bichat ; Mme Hélène Caradot, 29 cours Franklin-Roosevelt et Mme Angeline Duerot, 13, rue de l'Alma, tous hospitalisés à l'hôpital E.-Herriot, paraissent hors de danger.

M. Bernard Briquet, également à Granges-Blanche, se plaint de contusions multiples.

Dans la journée d'hier, étaient encore hospitalisés au même hôpital, Mme Emilienne Nadoyedkoff et son mari, blessé légèrement, qui avaient été soignés à la clinique de Saint-Martin-en-Haut, où restent encore M. Antoine Pusineri, sa femme Louise, son fils, Christian et le chauffeur du car M. Jacquard, dont l'état bien que sérieux, ne paraît pas donner d'inquiétudes.

× ×

Les personnes qui rechercheront éventuellement des membres de leur famille sont priés de s'adresser, soit à l'hôpital E.-Herriot, soit à la clinique de Saint-Martin-en-Haut, ou directement à la préfecture du Rhône.

M. Germain Hautain (tête nue), substitut du procureur, quitte la clinique. « Je n'ai rien à dire », répondra-t-il peu après aux questions

« Ah ! ces journalistes, s'écrie Mme Courbière, je ne sais rien ». Pourtant la restauratrice de Saint-Martin-en-Haut se montrera plus loquace que les représentants du Parquet

LES ACCIDENTS

Une voiture manque un virage

Une blessée

Crémieu, 25 mai.

Ce soir, vers 20 h. 30, la voiture conduite par M. Jean Mérou, 3, impasse du Presbytère, à Lyon, et transportant Mme et M. Laffont, a dérapé au virage de la Pierre-Heure, et après avoir heurté un platane, s'est immobilisée contre le mur de la propriété Mimaleuse.

Mme Laffont fut retirée de la voiture avec une fracture au bras et transportée à l'hôpital.

Un jeune cycliste renversé par une automobile est gravement blessé

Grenoble, 25 mai.

Aujourd'hui, à 12 h. 45, au lieu-dit « Pinède-Parisette », sur le territoire de la commune de Meylan, une automobile pilotée par M. Tabero de San Miguel, consul général du Pérou à Barcelone, a renversé un cycliste, M. Bruno Gregor, 17 ans, apprenti maçon, demeurant 57, rue Saint-Laurent, à Grenoble.

Très gravement blessé, le jeune cycliste a été transporté à l'hôpital de La Tronche.

Un incendie détruit les combles d'un immeuble à Villeurbanne

Hier matin la série des incendies qui éclatent un peu partout depuis quelques jours à Lyon, s'est poursuivie.

A 10 h. 30, les pompiers sont intervenus sous les ordres du commandant Bal, de l'adjudant Pusin, 21, rue de la Soie, où un violent incendie ravageait les combles de l'immeuble.

On dut mettre trois grosses lances en batterie et lutter pendant plus d'une heure pour maîtriser le feu dont on ignore les causes.

Les dégâts paraissent assez élevés.

Au carrefour de Diémoz

Une grave collision entre deux autos fait un mort et neuf blessés

Diémoz, 25 mai.

Ce soir, à 20 h.. un pénible accident a eu lieu au carrefour des Quatre-Routes, sur la commune de Diémoz.

M. Antonin Grévaud, ouvrier ajusteur, domicilié chez M. Jacquet, 55, rue Maréchal-Foch, à Villeurbanne, revenait de Meyrieu (Isère), accompagné de son épouse et de quatre de ses plus jeunes enfants.

Après un arrêt à Diémoz il prit la route de Lyon et, au carrefour tristement célèbre, fut heurté par la voiture de M. A. Boniesto, peintre-aérateur, à Rive-de-Gier, qui revenait de Bourgoin, avec sa femme, sa petite fille de 3 ans et son beau-père, M. Jean Hospital.

Le choc fut extrêmement violent et pourtant la visibilité était bonne ! La voiture de M. Grévaud exécuta un tourd complet sur elle-même et heurta le mur de la villa de M. Pinet.

Arrêtant heureusement sur les lieux M. Mézin, entrepreneur à Lyon, et M. Vincent Rossellin, de Diémoz, ils durent dégager la mère et un des enfants. Mais Mme Grévaud, atteinte d'une fracture du crâne, était morte. Deux des plus jeunes enfants ont, eux aussi, une fracture du crâne ; les deux autres et M. Grévaud sont fortement contusionnés au visage et par tout le corps. M. Grévaud gravit, en plus, une fracture du bras gauche.

M. Boniesto et ses passagers sont assez, sérieusement blessés au visage.

De lamentable accident ramène l'attention sur ce problème qui n'est suffisamment signalé. Les conséquences en sont trop graves pour qu'on ne s'en signale pas.

Violente collision entre une moto

A Cliousclat (Drôme)

Une passante blessée mortellement par un automobiliste lyonnais

Loriol, 25 mai.

Lundi soir, vers 21 h., route nationale 7, au quartier des Blaches, à Cliousclat, Mme Bérard, âgée de 73 ans, habitant à Villard-les-Dombes (Ain), a été happée et renversée, alors qu'elle traversait la route par une voiture automobile conduite par M. Marius Ducros, industriel, à Lyon qui se dirigeait sur Valence.

Mme Bérard devait décéder quelques instants plus tard.

AU CŒUR DU BEAUJOLA

A 33 km. 100 de m par 30° à

un pharmacien toul gagne la coupe cycliste

Le « Club lyonnais des Douze » son deuxième lustre d'existence. chaque année, disputer un certain entre ses membres aux professions avocats, industriels, commerçants, est celle où l'on atrribue la coup par la charmante artiste. Pour 19

L'organisateur, M. René Martin, avait tracé le circuit au cœur du Beaujolais, à Chénas. Tournant autour du fameux « Moulin à Vent », les concurrents devaient accomplir 32 kilomètres d'un parcours terriblement accidenté

Au départ, on notait, outre les « Douze » lyonnais, les représentants des « Clubs des douze » parisien et toulonnais. On citait des noms naguère célèbres dans le sport : Pricket, ex-recordman de la course cycliste du mont Faron ; Rollero, ancien « krack » toulonnais. On remarquait encore, parmi les partants